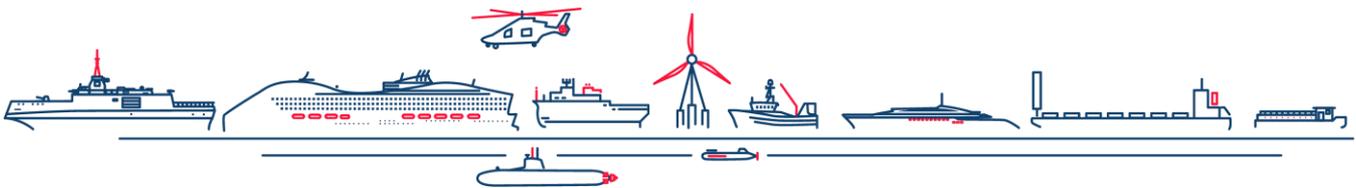


Notre liberté et notre sécurité dépendent de la mer Pour une politique navale de défense et de sécurité volontariste



L'industrie navale, du « 100% fabriqué en France » dans tous les territoires

Le GICAN fédère les entreprises du secteur naval civil et militaire :

- **48 700 emplois directs** : premier employeur privé de 4 bassins portuaires, **10% des emplois industriels dans 4 régions littorales** et 40% des implantations hors régions littorales.
- **74% de PME/TPE** parmi nos adhérents
- **11,5 Md€ de chiffre d'affaires annuel** made in France, dont **45% à l'export**.
- L'industrie navale de défense représente la moitié de ce chiffre d'affaires.
- Une industrie fortement **duale, en pole position en Europe** et **indispensable à l'autonomie stratégique** nationale comme européenne.

L'industrie navale au cœur des réponses aux enjeux de contestation et d'affrontement dans l'espace maritime

La mer est un espace commun planétaire, vital pour le transit des biens et l'économie mondiale, regorgeant de ressources naturelles, espace stratégique de manœuvre et de confrontation des forces navales, donc convoité. Elle connaît des tensions sans précédent, en zone littorale comme en haute mer, en surface comme jusqu'aux fonds des abysses. **Le retour du combat naval devient de plus en plus probable. L'avenir de notre souveraineté se joue en mer.**

L'industrie navale est l'un des leviers essentiels de la préservation de la supériorité de nos forces navales confrontées à un format taillé au plus juste et à un vaste spectre de missions : **dissuasion nucléaire, projection de puissance, protection de nos 11 millions de km² de zone économique en mer**, de nos côtes, de nos outre-mer et de nos intérêts économiques, **et protection des voies de navigation.**

Face au réarmement exponentiel du monde, particulièrement dans le domaine naval, le défi de la supériorité technologique, gage de la supériorité opérationnelle, **est un enjeu considérable** qui nécessite d'unir toutes les énergies, étatiques et industrielles.

L'industrie navale face aux enjeux du temps long et de séries limitées

Un navire de guerre vit plus de 50 ans, de sa conception jusqu'à sa déconstruction. Contrairement à d'autres, **l'industrie navale**, produisant en petit nombre d'exemplaires, **ne bénéficie pas de l'effet de série**.

Pour relever ces enjeux, l'industrie navale doit avoir un plan de charge suffisant et de la **visibilité** à long terme **pour garantir innovation et maintien des compétences**.

Un **niveau d'export élevé**, privilégiant les fournisseurs nationaux, est **indispensable pour préserver la compétitivité et la souveraineté de notre industrie**. L'atteinte des ambitions navales françaises est à cette condition.

L'industrie navale, contributeur clé pour faire face aux nouveaux défis

Le retour du combat de haute intensité en mer est une réalité qui impose de **renforcer les capacités de combat, la résilience des unités, et de développer l'engagement collaboratif** naval et multi-milieux (air-terre-mer).

- La prise en compte des nouvelles menaces telles que cyber et drones exige de **concevoir et développer de nouvelles capacités de lutte**, dans un contexte à la fois de combat de haute intensité et de guerre hybride.



- Un nouvel espace de conflictualité émerge, celui des fonds marins où transitent en particulier 99% des flux d'Internet. **La protection** et l'accès aux ressources **des fonds marins nécessitent de nouvelles capacités de surveillance, de contrôle et d'action**.



- Le rythme des innovations technologiques s'accélère. La **révolution numérique** bouleverse le développement des systèmes de combat et des équipements, avec en particulier **l'émergence des moyens dronisés**.



- La montée de la **concurrence à l'export s'étend au-delà des acteurs traditionnels**, notamment en Asie mais aussi en Europe.



- Les **défis environnementaux se multiplient**. Equipements et navires doivent **continuer à évoluer** pour y faire face, en particulier **grâce aux nouvelles technologies**.



- L'évolution sociétale et normative renforce les exigences de conformité et de responsabilité (critères RSE). Les débats européens autour de la taxonomie en sont une illustration. **Notre industrie risque d'être mise au ban, ou a minima privée de financement de projets, surtout à l'export**.



L'industrie navale à l'heure des choix pour répondre aux besoins de la Nation

La Loi de Programmation Militaire (LPM) actuelle a permis d'engager une inflexion salutaire dans l'effort consenti au renouvellement des capacités navales nécessaires à la sécurité de notre pays. Par nature, *l'industrie navale* y contribue et ***a de facto un rôle essentiel à jouer dans le renforcement de ces capacités à hauteur de la nouvelle réalité des menaces et défis.***

Toutefois, dans un contexte financier contraint, cela passe nécessairement par quelques **choix politiques clés** :

- **Sanctuariser le déroulement des programmes navals majeurs essentiels à notre indépendance nationale**¹.
- **Mettre fin au sous-investissement en R&D dans le naval** par l'augmentation des crédits d'études et d'innovation pour passer de 4% à 10% du volume nécessaire hors dissuasion (de l'ordre de 100 m€ par an).
- **Décider du développement des capacités de combat nécessaires pour contrer les nouvelles menaces** et donc, entre autres, accélérer la dronisation navale dans tous les milieux (air, surface et sous-marin), développer la connectivité et les outils du combat collaboratif, de la guerre électronique et de l'intervention dans l'espace numérique (cyber notamment).
- **Consolider le renouvellement des moyens de surveillance et d'intervention** (dits de second rang) en les durcissant pour le combat, afin d'assurer la permanence de la souveraineté et de la liberté d'action, notamment outre-mer.
- **Aider à l'amélioration des moyens** tout au long de leur cycle de vie, grâce à une démarche incrémentale, gage du maintien de la supériorité opérationnelle.
- **Assurer la résilience des moyens** en s'engageant résolument dans l'industrie 4.0 (maintenance prédictive par exemple), garantie de disponibilité opérationnelle et de tenue dans la durée en mission.
- **Inscrire le secteur naval défense dans la dynamique européenne**, notamment en développant des projets majeurs au-delà du projet EPC (European Patrol Corvette).
- **Défendre l'image responsable de l'industrie navale de défense** et aider, entre autres, à préserver l'accès aux financements nécessaires à la pérennité de l'industrie de défense.

¹ Porte-avions nouvelle génération (PA-NG), sous-marins nucléaires lanceur d'engins 3eme génération (SNLE-3G), sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), frégates de défense et d'intervention (FDI), systèmes de lutte anti-mines futur (SLAMF), refonte frégates de défense aérienne (FDA Horizon)...